

## **Du rififi à l'Agence de l'Eau de Seine Normandie**

L'Etat depuis deux ans conduit l'agence à une mauvaise gestion. Il a, au travers du ministère de l'Ecologie et de l'Environnement et du Développement Durable, pris 110 millions d'euros en 2004. Cela conduit en 2005, l'Agence Seine Normandie à reporter plus de 180 millions d'euros de travaux sur l'année 2006, faute de trésorerie. L'Etat refuse de mettre en place des autorisations supplémentaires pour les investissements, malgré la hausse de la redevance à 1,6 %.

Est-ce une bonne gestion :

- de faire payer les gros travaux en terme d'épuration des eaux, de rénovation des réseaux d'assainissement sur les usagers actuels, alors que ce sont des investissements qui ont une durée de vie de 20 ans à plus 50 ans ;
- de réduire les aides pour les syndicats de rivière, les syndicats de bassin versants, alors qu'ils interviennent en amont et avec des actions d'hydrauliques douces ;
- de déplacer la baisse de la consommation alors que cela démontre un meilleur respect de nos ressources par les citoyens et citoyennes ?

Le budget a été refusé en conseil d'administration. Les Verts ont participé à la rédaction d'une motion votée presque à l'unanimité :

*« le Comité de Bassin Seine Normandie souligne l'impérieuse nécessité d'arriver à un bon état écologique des eaux et de satisfaire aux exigences de prévention et d'épuration requises pour les zones sensibles. Il importe en ce sens de ne pas freiner les efforts des acteurs. Dans l'attente des choix cruciaux à opérer pour la définition du 9<sup>e</sup> programme, le Comité de bassin demande que, pour 2006, les autorisations de programme, comme les crédits de paiement, soient actualisées à hauteur de 1,6 %. »*

2 votes contre – 4 abstentions – le reste pour.

Les élus Verts ont proposé de privilégier d'autres alternatives douces pour l'environnement, l'épuration, le lagunage, les jardins filtrants.

**Jean-Pierre Girod**

Membre du Comité de Bassin Seine Normandie  
Conseiller régional Vert de Haute-Normandie